

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **samedi 18 juillet 2020** à compter de **10 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire  
Madame Johanne Therrien, conseillère  
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller  
Madame Diane L. Gagnon, conseillère  
Monsieur Simon Arsenault, conseiller  
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Madame Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absente :

Madame Dominique Blanchette, conseillère

### **ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 070-2020 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 443 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 443 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU AQUEDUC DANS LE SECTEUR DE LA PLAGE-BEAUCHESNE**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR**
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2020-07-627**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Diane L. Gagnon appuyée par le conseiller Bertrand Martineau

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 070-2020  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 443 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 443  
000 \$ POUR LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU AQUEDUC DANS LE  
SECTEUR DE LA PLAGE-BEAUCHESNE**

Monsieur Simon Arsenault, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 070-20 décrétant une dépense de 1 443 000 \$ et un emprunt de 1 443 000 \$ pour le prolongement du réseau aqueduc dans le secteur de la Plage-Beauchesne
- dépose le projet du règlement numéro 070-20 décrétant une dépense de 1 443 000 \$ et un emprunt de 1 443 000 \$ pour le prolongement du réseau aqueduc dans le secteur de la Plage-Beauchesne

**PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question sur le sujet à l'ordre du jour.

**2020-07-628  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de la conseillère Johanne Therrien  
Appuyée par le conseiller Réjean Arsenault

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 10 h 09.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Michel Larochelle,  
Maire**

---

**Me Katherine Beaudoin,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière**

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.